

NOUVELLES FORMES URBAINES EN CÉVENNES
VILLE DE SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX
Note de cadrage

L'Agence d'Urbanisme (A'U) propose depuis plusieurs années une démarche visant à réunir les acteurs de l'aménagement autour de situations concrètes de projets urbains, pour débattre de développement, d'aménagement et de formes urbaines, bâtie sur un partenariat entre des communes et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM) autour d'une question importante : comment concevoir un développement urbain de la commune en cohérence avec le bâti existant, dans un souci de préservation de son cadre de vie, tout en explorant des modes d'urbaniser et construire novateurs répondant aux enjeux actuels ?

La démarche consiste à **soumettre à un groupe d'étudiants, encadrés par leurs enseignants à l'occasion de leur formation et par l'Agence d'Urbanisme, un exercice de projet urbain en situation réelle** dans une ou des communes volontaires.

Après plusieurs démarches conduites dans le périurbain nîmois intitulées *Greffes urbaines*, le territoire d'Alès Agglomération a été investi via la démarche *Nouvelles Formes Urbaines en Cévennes*, dont deux sessions ont été conduites en 2015 à Anduze et 2016 à Saint-Jean-du-Gard avec des étudiants de S4 (2^e année) encadrés par les professeurs Laurent Duport et Nicolas Crégut.

Une troisième session va être conduite entre février et juin 2017 sur la commune de Saint-Privat-de-Vieux.

La ville de Saint-Privat est amenée à poursuivre son développement urbain dans un contexte de pression péri-urbaine dans la périphérie alésienne. La municipalité souhaiterait réfléchir au développement d'une urbanisation cohérente avec le tissu existant, optimisant l'espace disponible, tout en étant pensée de façon qualitative (logique d'éco-quartiers).

Les étudiants devront réfléchir à l'aménagement (habitat, espaces publics, voiries) de deux grandes zones illustrant ces différents enjeux, subdivisées en deux sous-zones de réflexion :

- Le secteur de la Vabre, au-sud-est du centre-bourg ;
 - La partie située au sud du cimetière ;
 - Le gros du secteur situé entre les chemins des sports et des martres ;



- Le secteur du chemin des bleuets, au nord de la commune ;
 - Une importante zone constructible proche du hameau de Mazac, connectée à l'école et à la voie ferrée Alès-Bessèges ;
 - Un secteur de dents creuses au sein d'un tissu pavillonnaire diffus près du chemin du Viget



La réflexion porte sur des modèles d'urbanisation innovants et tenant compte des orientations d'aménagement inscrites au PLU et au SCoT du Pays des Cévennes, de celles du projet de territoire d'Alès Agglomération, et en cohérence avec les autres réflexions territoriales conduites à l'échelle de l'agglomération ou métropolitaine. Les projets intègrent l'articulation avec le tissu urbain existant, la problématique du lien entre urbanisation et déplacements ou encore l'économie des ressources (formes urbaines économes en foncier et en énergie, éco-matériaux).

L'objectif pédagogique suppose une totale liberté dans l'exploration des solutions, il vise aussi à faire travailler les étudiants sur plusieurs échelles : celle de l'aménagement, celle du projet urbain et celle de l'architecture, une part de l'exercice consistant à travailler sur les typologies de logements.

Les résultats de cette réflexion n'ont aucune portée officielle, ils n'impliquent en aucun cas un engagement de la commune et ne constituent pas une prestation professionnelle, se situant résolument dans le domaine de l'exercice pédagogique.

Pour les élus c'est l'occasion de disposer d'idées diversifiées (exprimées avec une totale liberté exploratoire) sur l'évolution de leur commune et d'en débattre dans un cadre purement pédagogique.

Pour les étudiants, il s'agit d'une première expérience de mise en situation réelle et d'expression devant des élus.

L'opération concerne **un groupe de 24 étudiants de 2^e année (studio S4) sous la conduite du professeur-architecte Laurent DUPORT**, fonctionnant en petits groupes et amenés à proposer autant de projets différents, portant soit sur la totalité du secteur d'étude, soit sur des sous-secteurs et des sous-thèmes, à déterminer par l'équipe enseignante.

Le chargé de mission de l'A'U, Florent HARO (urbaniste OPQU) assume, outre l'organisation de la démarche, un rôle de suivi-conseil pour les étudiants, et d'intermédiaire entre les élus et les autres intervenants, pendant la phase de travail.

L'opération se déroule sur un calendrier rapide correspondant à un semestre universitaire, de fin février à début juin 2017.

La démarche est rythmée par 4 rencontres réunissant les élus de la commune, les étudiants, leurs enseignants et l'A'U, ainsi que - en fonction des étapes - les partenaires territoriaux et techniques concernés par le sujet (élus d'autres communes et EPCI, Conseils départemental et régional, DDTM, DREAL, CAUE, bailleurs sociaux, EPF...), qui pourront apporter leur expertise :

- **Le jeudi 23 février** à Saint-Privat-des-Vieux, un **séminaire de lancement**, permettra de présenter le sujet aux étudiants en s'appuyant sur des documents fournis par la commune et ceux préparés par les enseignants et l'A'U (cartes, plans, carnet de route) ainsi qu'une visite commentée des quatre sites d'étude;
- **Le jeudi 30 mars** à l'ENSAM (à Montpellier), une séance de première restitution intermédiaire sur un format plus restreint donnera l'occasion aux étudiants de présenter les premières analyses et d'échanger avec les encadrants et les élus présents ;
- **Le jeudi 1er juin**, à l'ENSAM, une **séance de présentation finale** par les enseignants, en présence des encadrants et enseignants, permettra de les évaluer.
- **Le jeudi 8 juin**, à Saint-Privat, un **séminaire de restitution** sera organisé, sur un format large, lors duquel les étudiants présenteront leurs projets, ouvrant un débat sur les questions soulevées avec tous les participants (élus, partenaires, et potentiellement la population aussi).